

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

**L'AUDIENCE DE LA SEPTIÈME CHAMBRE DE MISE EN ETAT DE
CE VENDREDI 05 DÉCEMBRE 2025 N'AURA PAS LIEU.**

**EN CONSEQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE
DE LADITE AUDIENCE SONT RENVOYÉES AU 02 JANVIER 2026.**

Fait à Lomé, ce 05 décembre 2025

